

Le Mot Du Maire

Chères Banvillaises,
Chers Banvillais,

Nous entrons déjà dans les derniers mois de l'année 2023. Comme à l'accoutumée après la rentrée scolaire, s'en est suivie la reprise des différentes activités organisées par les associations. Toute la population banvillaise est cordialement invitée à participer à ces ateliers, rencontres qui permettent de tisser des relations et participent à la consolidation du « vivre ensemble ».

La fermeture de la mairie pendant 3 semaines courant août nous a permis d'organiser les travaux pour la remise à neuf des pièces endommagées lors du dégât des eaux intervenu durant le weekend de l'ascension. A ce titre, je remercie les élus qui ont été très réactifs, qui ont « écopé », protégé l'ensemble du matériel informatique. Merci à Madame Françoise pour son alerte, et aux entreprises Serey et Lebel qui sont intervenues rapidement. Le séchage des murs et des sols a demandé plusieurs semaines avant que ne puisse se faire la réinstallation complète dans les locaux.



Des travaux ont été programmés et financés par Ter'Bessin, ; dans le cadre de leur compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) dans la rue du bout du haut, sur la parcelle ZD 23 pour stopper les écoulements d'eau qui occasionnent de grosses inondations à chaque orage ou forte pluie. Ter'Bessin a retenu l'entreprise ALB terrassements de Banville pour réaliser les travaux de mise en forme des talus et fossés. Les plantations seront faites au printemps par l'entreprise Bisson installée dans le département de la Manche.



Je remercie les intervenants de Ter 'Bessin pour avoir validé et pris en charge notre dossier.

Dans le registre des travaux, je sais que vous êtes tous dans l'attente de l'aménagement de la D12, celui-ci est décalé en début d'année pour une fin, normalement, avant le 6 juin 2024. Je ne manquerai pas de vous tenir informés !

De belles rencontres ont eu lieu en novembre. D'autres sont programmées en décembre et j'aurai bientôt plaisir à vous y retrouver.



En attendant, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année , prenez soin de vous.

Bien sincèrement
Nadine BACA



SOMMAIRE



LE MOT DU MAIRE
VIE MUNICIPALE
VIE ASSOCIATIVE
INFOS PRATIQUES

..... **Page 1**
..... **Pages 5 - 6**
..... **Pages 7 - 10**
..... **Pages 11-12**

Site internet de la commune
<https://commune-banville.fr/>

SUIVEZ-NOUS SUR
LES RESEAUX SOCIAUX



Les nouvelles



- **Pavoisement**

Les mâts ont été déplacés et un panneau d'affichage a été installé tout près de la mairie.

- **Fleurissement**

Comme vous l'avez constaté, au printemps dernier, des jardinières ont été fixées sur les murets de la mairie. L'entreprise Bagot a la charge de renouveler les fleurs 2 fois par an, en juin et novembre.



- **Ter Bessin**



Les travaux ont été programmés et financés par Ter'Bessin dans le cadre de leur compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) dans la rue du bout du haut, sur la parcelle ZD23 pour stopper les écoulements d'eau qui occasionnent de grosses inondations à chaque orage ou forte pluie.

Ter'Bessin a retenu l'entreprise ALB terrassements de Banville pour réaliser les travaux de mise en forme des talus et fossés. Les plantations seront faites au printemps par l'entreprise Bisson installée dans le département de la Manche

SECURITE

- **Tempête Ciaran**



La tempête Ciaran est également passée sur notre village ! Fort heureusement, les dégâts engendrés ont été minimes par rapport à l'intensité du phénomène. Nous n'avons dénombré uniquement que des chutes d'arbres et de branches sur les axes principaux. L'intervention de Geoffroy (notre employé municipal), aidé de quelques Banvillais, a permis un dégagement rapide des routes, ceci malgré les rafales de vent qui sévissaient encore : un grand merci à eux ! La toiture de l'église a subi quelques dommages. La réactivité de l'entreprise Devaux a permis de juguler les risques d'infiltrations dans le bâtiment.

Merci

Le nettoyage, le balayage de toutes les rues a été fait dès le vendredi matin par l'entreprise Voirie Services.

Merci à ces entreprises pour leur accompagnement et leur service de qualité.

SÉCURITÉ suite



- **Rue du camp romain**

Des riverains, usagers ont demandé que la vitesse soit limitée dans la rue du camp romain, la commission « Sécurité », suivie par le conseil municipal, a décidé d'installer des balises, un stop et réduire la vitesse à 30 kms/h pour cette route.



Force est de constater que cet aménagement a amélioré votre sécurité, qui reste de toute évidence, notre priorité

- **Fredon Normandie**

Pendant la période de mai à octobre 10 nids de frelons ont été détruits sur notre commune. Notre partenaire « Brigades vertes », intervient très rapidement dès lors que la mairie les sollicite pour une intervention. Compte tenu de la qualité et de la rapidité des prestations, le conseil municipal souhaite renouveler la convention avec ce partenaire.

L'automne est bien là, la chute des feuilles va laisser apparaître des nids qui étaient cachés jusque là. Ces nids sont souvent d'une taille conséquente, puisqu'installés depuis l'été. S'ils n'ont jusque là pas présenté de danger, il est nécessaire qu'ils soient déclarés pour être détruits. La période de destruction s'arrête fin novembre. Dès que vous localisez un nid, nous vous remercions de bien vouloir en informer la mairie.



PATRIMOINE - LE GÎTE COMMUNAL

- **Bilan de la saison**

Le taux d'occupation de nos gîtes a été très convenable pendant la période estivale. Les appartements qui sont les plus réservés sont ceux qui disposent de 2 chambres. Leur modernisation et leur équipement en électro ménager ont contribué à leur succès.



Des travaux d'isolation et d'ameublement vont se poursuivre en 2024



- **Point sur les réservations** : Tous les gîtes sont réservés pour la semaine du 6 juin 2024

Modalités de réservation

Vous pouvez retrouver nos gîtes en location sur les plateformes suivantes – par la recherche « gîte + numéro de l'appartement » - Les gîtes 329 – 330 -331 -333 sont proposés à la location



Airbnb



Booking



PATRIMOINE - L'ÉGLISE



Restauration d'une poutre très endommagée au niveau de la sacristie avec traitement de la charpente

PATRIMOINE – GESTION DES LOCAUX

A la demande des associations, chacune dispose maintenant d'un local pour stocker son petit matériel.

Nous rappelons aux associations que la réservation des salles communales doit se faire par écrit à l'adresse mail de la mairie ou par déplacement à la mairie.

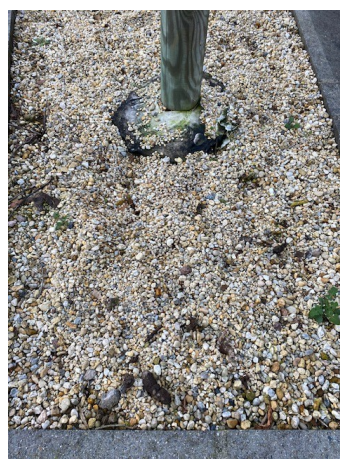
• Éclairage public

Pour faire face aux enjeux techniques, énergétiques, et environnementaux (Grenelle 2), Banville et le SDEC termineront en 2024 les travaux de modernisation de l'éclairage public.

Ce programme, étalé sur 5 ans, a consisté au remplacement de 6 armoires de commandes, de 30 foyers énergivores, et 8 horloges digitales.

Ce projet se terminera par la mise en service, avenue des chasses, d'un régime d'éclairage en semi permanent, à l'identique des autres équipements de la commune, comme récemment rue des Closets, soit de 22h30 à 5h30.

• Aménagements rue de la Kaize



Une réflexion sera menée sur un aménagement possible pour éviter que les parterres servent de canisite.

• Sécurité rue du bout de haut

Dans l'esprit d'assurer la meilleure sécurité dans notre village, il est prévu début 2024 que vos élus, et en particulier la commission sécurité recherchent et réfléchissent sur les aménagements nécessaires à mettre en place pour réduire la vitesse et organiser le stationnement dans cette rue. Vos idées sont les bienvenues !

• Entretien des arbres et végétation

Les tempêtes étant de plus en plus fréquentes dans notre région, il apparaît que l'entretien des arbres situés sur le domaine public s'avère indispensable. Avec le concours d'un professionnel, il a été répertorié les besoins d'élagage et abattages suivants :

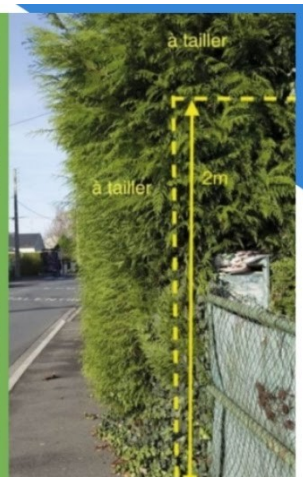
- Lavoir du pont de Banville
- Lotissement du ruguet : 2 arbres à élaguer et 1 à abattre
- Rue du tour du parc : 2 arbres à élaguer

ÉLAGAGE ET ENTRETIEN DES HAIES EN BORDURE DES VOIES PUBLIQUES

Nous comptons sur votre sens du devoir.

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.



**Merci de respecter cette règle
pour le bien-être et la sécurité de tous !**



93 personnes de plus 72 ans et inscrites sur les listes électorales ont eu l'opportunité de choisir le cadeau offert par la municipalité cette année.

Au choix :

- un repas au restaurant au Sexton à Ver sur mer : 26 personnes ont opté pour ce choix.

Le repas a eu le lieu le samedi 2 décembre le midi.



- le colis gourmand : 44 personnes
- la composition florale : 3 personnes



Petite anecdote 2023
sur notre commune 9 naissances ,
8 garçons - 1 fille

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



RPI BANVILLE, GRAYE, STE CROIX

Mais que s'est il passé à l'ape depuis avril 2023 :

Le concours de pétanque qui a eu lieu à Ste Croix sur mer avec une belle ambiance réunissant 22 doublettes.

Le samedi 17 juin avait lieu la kermesse de l'école à Banville où les enfants de l'école nous ont offert un joli spectacle de danse, acrobatie et de chansons ; les enfants ont pu jouer à divers jeux qui leur permettaient de gagner divers lots . une structure gonflable était aussi à leur disposition.

La kermesse était suivie du festival « des mêmes en live » où 2 groupes « hold-up et Hits-up ont été appréciés par un public venu nombreux tout au long de la soirée.



Le 14 juillet a eu lieu le vide greniers à Banville dans la rue de marché, sous un temps maussade, conjointement organisé avec l'association de chasse .

Suite a l'assemblée générale fin septembre ,
voici la composition du bureau élu cette année:

Présidente : Isabelle Lefrancois (Banville) maman de Lina en CM1

Vice-présidents :

- Sebastien lejuez (Banville) papa de Eliott en GS et Liv en CE2

- Sandra Voisin (Graye sur mer) maman de Tim en CP et Lilou CM2

Secrétaire : Lucie Quignon (Banville) maman de Baptiste en GS et Juliette en CE2

Secrétaire adjointe : Angélique Bourhis (Graye sur mer) maman de Valentin en CP

Trésorier : Francois Xavier Carel (Banville) papa de Léa en MS et Jules en CE1

Trésorier adjoint : Noël Brochet (Banville) papa de Flavie en CM1

Membres : Claire Aubert (graye sur mer) maman de pierre en CM1, Geoffrey Renouf (Banville) papa de Adèle en Cp, Camille Ehrhold (Graye sur mer) maman de Margot et Mina en CM1, Alexandre Bourhis (Graye sur mer) papa de Valentin en CP, Nicolas Salaun (Graye sur mer) papa de Zoé en MS, Deborah Vincelet (Graye sur mer) maman de Mathéis en CE1, Christophe Gauvin-Hergault papa de Lucie en CM1, Marie Estoueigt (Ste Croix sur mer) maman de morgane en PS

Le bureau de l'APE vous souhaite
de joyeuses fêtes de fin d'année



CALENDRIERS MANIFESTATIONS 2023-2024

- . Samedi 9 décembre : vente et livraison sapins de Noel
- . Samedi 16 décembre : arbre de Noël à Graye sur mer
- . Vacances de Noël : vente de grilles galettes des rois
- . Dimanche 28 janvier : cinéma offert aux enfants de l'école
- . Dimanche 18 février : livraisons de croissants à domicile
- . Vendredi 22 mars : vente de crêpes
- . Dimanche 7 avril : carnaval à Banville
- . vacances de printemps : parc offert aux enfants
- . Avril - Mai : vente de grilles de tombola
- . Samedi 25 mai : concours de pétanque à Ste-Croix/mer
- . Samedi 15 juin : kermesse de l'école à Banville - festival de musique

Nous comptons sur votre aide et participation à tous ces événements !!!!

Pour tout renseignement ou inscription,
contacter la présidente, Isabelle Le
François au 06.18.45.89.82
site Facebook APE Banville Ste Croix Graye
sur mer



QUELQUES NOUVELLES DE VOTRE ASSOCIATION



Le 31 octobre dernier nous avons fêté HALLOWEEN et organisé un concours de déguisements dans la cour de l'école. Vous avez été nombreux à participer. UN GRAND MERCI à vous tous !



GAGNANTS DU CONCOURS

PROGRAMME DES PROCHAINES ANIMATIONS

Décembre 2023	Participation au marché de Noël organisé par la Mairie. Nous vendrons les objets réalisés par l'atelier Les Doigts Agiles et tiendrons une buvette.
14 janvier 2024	Concert gratuit dans l'église. Au programme Gospel et chansons de Michel Berger par la chorale Arpador.
14 février 2024	Mardi Gras à Banville concours de déguisements pour petits et grands.
Fin février / début mars	Concours de belote
Mars 2024	Vente de chocolats de Pâques.
AVRIL ou MAI	Fête du Printemps – vente de plants

Création d'une commission sortie : sous l'égide de Danielle Reversat cette commission sera chargée d'organiser des sorties ponctuelles qui seront ouvertes à tous les Banvillais.

NOS ACTIVITÉS PÉRENNES

MARCHE : le jeudi après-midi pour tous et le mardi après-midi pour les personnes à mobilité réduite ;

ATELIER LES DOIGTS AGILES : le lundi après-midi ;

ACTIVITE JEUX SOCIETE / CARTES : tous les mercredis après-midi.

RAPPEL : la cotisation annuelle permet aux adhérents de participer à toutes les activités tout au long de l'année.



L'association « Les échos de la Saint-Lô » nom qui est tiré des 2 églises où nous répétons régulièrement , l'église Saint-Lô de Banville et de Bretteville-le-Rabet.

Nous sommes une association de trompes de chasse qui compte entre 12 à 14 sonneurs , en plus des adhérents non-sonneurs qui nous suivent et nous soutiennent.

Notre but est de nous perfectionner , faire découvrir et partager ce bel instrument de musique pendant nos répétitions et lors de représentations.

En 2015, le ministère de la Culture et de la Communication français a validé la reconnaissance de « l'art des sonneurs de trompe » au patrimoine culturel immatériel de la France.

L'art musical des sonneurs de trompe, une technique instrumentale liée au chant, à la maîtrise du souffle, au vibrato, à la résonance des lieux et à la convivialité est inscrit sur la [liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité](#) par l'UNESCO en décembre 2020

La pratique musicale de la trompe s'est affranchie de son origine cynégétique, et depuis au moins le XIXe siècle, la plupart des sonneurs ne sont pas membres d'équipage de chasse à courre. Même si les fanfares de chasse (des airs brefs servant à signaler les différentes circonstances d'une chasse) font toujours partie du répertoire de presque tous les sonneurs, on a composé depuis le XIXe siècle une abondante musique pour trompe sans rapport avec la chasse . La trompe de chasse est aussi un instrument d'église , qui peut être accompagnée de l'orgue , nous pouvons sonner pour un mariage , un enterrement ou une messe .

Notre 1^{er} messe Saint-Hubert s'est d'ailleurs déroulée le dimanche 12 novembre en l'église Saint-Lô de Banville . Grâce à nos donateurs et nos bénévoles de l'association de chasse et leurs conjointes nous avons pu vous donner une magnifique messe .



Vous avez été plusieurs à répondre présents et grâce à vous nous avons rempli notre belle église de Banville .



Nous espérons vous voir encore nombreux à nos futurs événements. Si vous voulez adhérer à notre association pour nous suivre et nous soutenir , ou simplement en apprendre plus sur nous , vous pouvez nous contacter soit au 07.86.81.28.44 ou sur notre page Facebook Les échos de la Saint-Lô .

Les membres de l'association vous remercient chaleureusement pour votre participation active aux activités proposées.

Cet été 2023, des séances de yoga ont été organisées et animées par Carole SERVAIS en extérieur.

Karaoke – 25 octobre
CHRIS ANIMATION



LES ATELIERS

Fin octobre, les ateliers Halloween ont connu un franc succès. Nous avons proposé la confection de tee-shirts monstrueux, sacs à bonbons et masques. 22 enfants sont venus accompagnés de leurs parents.



Chaque samedi du mois de novembre, nous avons proposé des ateliers de Noël. Les participants – enfants et adultes ont confectionné des boules de Noël, des calendriers de l'Avent, des couronnes ou centres de table.

Le dernier atelier – le 25 novembre : un atelier sablés de Noël a été organisé : 12 enfants et leurs parents ont fabriqué des sablés.



Le mot de la présidente :

« je suis vraiment ravie de pouvoir partager ces moments intergénérationnels et intercommunaux. Ces moments ensemble mettent du soleil dans le cœur ».







CALENDRIER DES ANIMATIONS 2024

DATE	HEURE	LIBELLE	LIEU
18/02/24	14 H 30 – 17 H	LOTO DE CAMPAGNE	SALLE DE RESTAURATION SCOLAIRE DE BANVILLE
31/03/24	A DEFINIR	CHASSE AUX OEUFS	A DEFINIR
COURANT AVRIL 2024 SAMEDI MATIN	10 H – 12 H	ATELIERS PETITES GRAINES	A DEFINIR
18/05/24 25/05/24	10H – 12H	ATELIER FETE DES MERES	A DEFINIR
09/06/24 15/06/24	10H - 12H	ATELIER FETE DES PERES	A DEFINIR
ETE 2024 JUILLET-AOÛT SAMEDI MATIN ou MERCREDI SOIR A DETERMINER	10 H 11 H 18H – 19 H	YOGA	TERRAIN DU GITE
OCTOBRE A DETERMINER	10H-12H	ATELIERS HALLOWEEN	A DEFINIR
CHAQUE SAMEDI DE NOVEMBRE	10H – 12 H	ATELIERS DE NOEL	A DEFINIR

Renseignements au 06.13.23.08.10. ou generationsbanville@gmail.com

CALENDRIER DE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES 2024

Mairie de BANVILLE - OM = Ordures Ménagères / TRI = Tri sélectif
OM et les sacs de TRI sont à sortir la veille au soir (21h00) - collectes assurées jours fériés (sauf 01/01 et 25/12/2024)

	Janvier 2024	Février	Mars	Avril	Mai	Jun	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	December 2024
1 V	3 Lu	1 Je OMR	1 Ve	1 Lu	1 Sa	1 Sa	1 Lu	1 Je OMR	1 Di	1 Ma	1 Ve	1 Di
2 S	2 Ma	2 Ve	2 Sa	2 Ma	2 Je OMR	2 Di	2 Ma	2 Ve	2 Lu	2 Me TRI	2 Sa	2 Lu
3 D	3 Me	3 Sa	3 Di	3 Me TRI	3 Ve	3 Lu	3 Me	3 Sa	3 Ma	3 Je OMR	3 Di	3 Ma
4 L	4 Je	4 Di	4 Lu	4 Je OMR	4 Sa	4 Ma	4 Je OMR	4 Di	4 Me TRI	4 Ve	4 Lu	4 Me
5 M	5 Ve OMR	5 Lu	5 Ma	5 Ve	5 Me	5 Me	5 Ve	5 Lu	5 Je OMR	5 Sa	5 Ma	5 Je OMR
6 M	6 Sa	6 Ma	6 Me TRI	6 Sa	6 Lu	6 Je OMR	6 Sa	6 Ma	6 Ve	6 Di	6 Me	6 Ve
7 J	7 Di	7 Me TRI	7 Je OMR	7 Di	7 Ma	7 Ve	7 Di	7 Me TRI	7 Sa	7 Lu	7 Je OMR	7 Sa
8 V	8 Lu	8 Je OMR	8 Ve	8 Lu	8 Me	8 Sa	8 Lu	8 Je OMR	8 Di	8 Ma	8 Ve	8 Di
9 S	9 Ma	9 Ve	9 Sa	9 Ma	9 Je OMR	9 Di	9 Ma	9 Ve	9 Lu	9 Me	9 Sa	9 Lu
10 D	10 Me TRI	10 Sa	10 Di	10 Me	10 Ve	10 Lu	10 Me TRI	10 Sa	10 Ma	10 Je OMR	10 Di	10 Ma
11 L	11 Je OMR	11 Di	11 Lu	11 Je OMR	11 Sa	11 Ma	11 Je OMR	11 Di	11 Me	11 Ve	11 Lu	11 Me TRI
12 M	12 Ve	12 Lu	12 Ma	12 Ve	12 Di	12 Me TRI	12 Ve	12 Lu	12 Je OMR	12 Sa	12 Ma	12 Je OMR
13 M	13 Sa	13 Ma	13 Me	13 Sa	13 Lu	13 Je OMR	13 Sa	13 Ma	13 Ve	13 Di	13 Me TRI	13 Ve
14 J	14 Di	14 Me	14 Je OMR	14 Di	14 Ma	14 Ve	14 Di	14 Ma	14 Sa	14 Lu	14 Je OMR	14 Sa
15 V	15 Lu	15 Je OMR	15 Ve	15 Lu	15 Me TRI	15 Sa	15 Lu	15 Je OMR	15 Di	15 Ma	15 Ve	15 Di
16 S	16 Ma	16 Ve	16 Sa	16 Ma	16 Je OMR	16 Di	16 Ma	16 Ve	16 Lu	16 Me TRI	16 Sa	16 Lu
17 D	17 Me	17 Sa	17 Di	17 Me TRI	17 Ve	17 Lu	17 Me	17 Sa	17 Ma	17 Je OMR	17 Di	17 Ma
18 L	18 Je OMR	18 Di	18 Lu	18 Je OMR	18 Sa	18 Ma	18 Je OMR	18 Di	18 Me TRI	18 Ve	18 Lu	18 Me
19 M	19 Ve	19 Lu	19 Ma	19 Ve	19 Di	19 Me	19 Ve	19 Lu	19 Je OMR	19 Sa	19 Ma	19 Je OMR
20 M	20 Sa	20 Ma	20 Me TRI	20 Sa	20 Lu	20 Je OMR	20 Sa	20 Ma	20 Ve	20 Di	20 Me	20 Ve
21 J	21 Di	21 Me TRI	21 Je OMR	21 Di	21 Ma	21 Ve	21 Di	21 Me TRI	21 Sa	21 Lu	21 Je OMR	21 Sa
22 V	22 Lu	22 Je OMR	22 Ve	22 Lu	22 Me	22 Sa	22 Lu	22 Je OMR	22 Di	22 Ma	22 Ve	22 Di
23 S	23 Ma	23 Ve	23 Sa	23 Ma	23 Je OMR	23 Di	23 Ma	23 Ve	23 Lu	23 Me	23 Sa	23 Lu
24 D	24 Me TRI	24 Sa	24 Di	24 Me	24 Ve	24 Lu	24 Me TRI	24 Sa	24 Ma	24 Je OMR	24 Di	24 Ma
25 L	25 Je OMR	25 Di	25 Lu	25 Je OMR	25 Sa	25 Ma	25 Je OMR	25 Di	25 Me	25 Ve	25 Lu	25 Me
26 M	26 Ve	26 Lu	26 Ma	26 Ve	26 Di	26 Me TRI	26 Ve	26 Lu	26 Je OMR	26 Sa	26 Ma	26 Je TRI
27 M	27 Sa	27 Ma	27 Me	27 Sa	27 Lu	27 Je OMR	27 Sa	27 Ma	27 Ve	27 Di	27 Me TRI	27 Ve OMR
28 J	28 Di	28 Me	28 Je OMR	28 Di	28 Ma	28 Ve	28 Di	28 Me	28 Sa	28 Lu	28 Je OMR	28 Sa
29 V	29 Lu	29 Je OMR	29 Ve	29 Lu	29 Me TRI	29 Sa	29 Lu	29 Je OMR	29 Di	29 Ma	29 Ve	29 Di
30 S	30 Ma	30 Sa	30 Sa	30 Ma	30 Je OMR	30 Di	30 Ma	30 Ve	30 Lu	30 Me TRI	30 Sa	30 Lu
31 D	31 Me	31 Di	31 Di	31 Me	31 Ve	31 Lu	31 Me	31 Sa	31 Ma	31 Je OMR	31 Ma	31 Ma

Seroc : <https://seroc14.fr> Guide du tri : <https://cclcc.guideclcc.fr> Information déchets ménagers et assimilés : contact@stm.fr - 02 31 77 22 77 - <https://seules-terre-mer.fr>

INFOS PRATIQUES

Samedi 16 décembre 2023

MARCHE DE Noël

Cour de l'école de Banville

**ARTISANS, ASSOCIATIONS
PRODUCTEURS LOCAUX**

Spectacles dans le créabus

Deux séances de 45 min
A 14H45
A 16 H 00

entrée libre

Renseignements auprès de Noël BROCHET au 06.21.79.49.36.

Organisé par la Mairie de Banville

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE



<u>MARDI</u>	<u>MERCREDI</u>
<u>DE 16 H 30 A 18 H 30</u>	<u>DE 10 H A 12 H</u>

Ou sur rendez-vous

PAR TELEPHONE au 02.31.37.83.98

Le secrétariat est joignable les mardis et mercredis toute la journée, les jeudis et vendredis MATIN

UNIQUEMENT. Possibilité de laisser un message sur le répondeur ou de nous adresser un mail à banvillemairie@wanadoo.fr